

**Dans la période de crise sanitaire que nous traversons, la CGT a demandé à la direction que seuls soient maintenus des CSE extraordinaires sur le Covid 19 et sur les dossiers de secours d'urgence des agent.e.s. En effet, les CSE se déroulent en audio et ne permettent pas des débats contradictoires et le respect des règles de démocratie. Hélas notre demande n'a pas été suivie par les autres organisations syndicales.**

## COVID 19

Il a surtout été question du COVID-19 lors des derniers CSE de Pôle emploi Ile de France. Les atermoiements, **les injonctions contradictoires** de notre direction, l'absence flagrante d'informations claires et précises sur le réseau et les structures... et leurs **conséquences anxiogènes et désastreuses** ont de fait été dénoncés par la CGT et à des degrés divers par les autres organisations syndicales pendant la séance.

*Restez (pas) chez vous*



Le «**Restez chez vous !**» gouvernemental n'a qu'un but pour

**Bassères : éloigner les usagers...** C'est ainsi que des agents non-télétravailleurs sont **sommés de venir, parfois jusqu'à 15 en même temps dans certaines agences**, où gel et lingettes manquent cruellement ! Et dans quel but ? Participer à des **activités aussi improbables** que la réalisation d'ESI téléphoniques, l'appel de DE habitués à venir s'actualiser sur les PILA pour leur dire que « ben, non, cette fois-ci, c'est pas possible ! »... ou organiser des **campagnes honteuses de recrutement** au bénéfice de multinationales de la distribution alimentaire, incapables d'assurer les règles de sécurité sanitaires minimales de leurs salariés.

La CGT juge la direction responsable d'avoir contraint des agents de venir, au mépris de leur santé, au mépris des règles de sécurité actuelles, au prix parfois **de 2 heures de trajet A/R** dans les transports en commun. Pour la CGT, il est **intolérable** que nos collègues aient dû travailler **dans des locaux non-désinfectés**, alors qu'ils apprenaient dans le même temps la mise en quarantaine de collègues atteints de COVID-19.

Pour la CGT, face à cette crise sanitaire inédite, une seule solution s'imposait et s'impose toujours : fermer de fait toutes les agences, **mettre en place l'actualisation automatique** et **enclencher le versement automatique des allocations** à tous les privés d'emploi, au moins jusqu'au retour à une situation dépourvue de tout risque... pour toute la population !

**La CGT continuera à demander des comptes et des explications** au directeur régional sur cette situation inacceptable. Et pour couvrir les agents qui ne voudraient **plus prendre de risques inconsidérés**, la CGT a déposé un **préavis de grève qui court sur tout le mois d'avril**.

D'autre part, lors du CSE du 18 mars, à l'unanimité, les élu.e.s **ont voté un droit d'alerte pour danger grave et imminent**. La direction avait 48h pour convoquer un nouveau CSE avec l'inspection du travail, ce qu'elle s'est refusée à faire. Ainsi au CSE du 26 mars un délit d'entrave a été voté à l'encontre de la direction régionale, qui sera porté devant les tribunaux.

## REPRESENTANTS DE PROXIMITE : PETITS ARRANGEMENTS ENTRE AMIS

La situation est grave mais cela n'empêche pas la majorité de gestion (**FO – SNU**) de continuer ses petits

**arrangements**, autour de la désignation des représentants de proximité. Pendant que l'immense majorité des agents s'inquiètent de leur sort et de leur santé, ces derniers présentent leurs candidats pour les derniers postes à pourvoir et... **refusent, tout comme la CFTC et la CFE-CGC, un report du vote demandé par la CGT** qui souhaitait présenter ses candidats dans un contexte plus apaisé. La direction n'y voit rien à redire... Un nouveau **déni de démocratie** que cette désignation, qui s'ajoute à une liste débutée dès novembre dernier !

Pour la CGT, tant que cette crise perdurera, l'urgence absolue portera sur la sécurisation des agents et des privés d'emploi.

La CGT réitérera donc sa demande de suspension des réunions « ordinaires » et la seule tenue de réunions pour l'aide et les secours aux agents et pour suivre la situation engendrée par le COVID-19.

## **PACK DE DEMARRAGE : EN PLEINE CRISE SANITAIRE, LA DIRECTION MAINTIENT L'EXPERTISE !**

L'ensemble des élus du CSE a voté unanimement, lors d'une réunion en février, la mise en place d'une expertise sur le « Pack de démarrage ». Celle-ci devait avoir pour but d'analyser les conséquences sur la qualité du service rendu aux usagers, sur nos autres activités, sur notre charge de travail et sur les risques psychosociaux en découlant. La logique aurait voulu que cette expertise soit décalée pour qu'elle puisse se réaliser dans de bonnes conditions. En effet, comment le cabinet Technologia chargé de cette étude peut-il se rendre compte précisément de ces effets sans pouvoir la voir en pratique sur le terrain ? Les Packs de démarrage, à raison, ont été annulés à Sarcelles et à La Courneuve et le calendrier de mise en œuvre repoussé. Les informations manqueront donc pour que le cabinet d'expertise puisse faire un travail précis. La CGT y voit une nouvelle fois la volonté, de la part de la direction, de masquer les réelles conséquences de cette nouvelle activité.

## **ACTIVITES SOCIALES ET CULTURELLES**

La CGT a prôné, comme depuis toujours, une répartition équitable du budget prenant en compte les revenus du foyer. Et n'a été suivi par personne, pas même les organisations syndicales qui jusqu'alors défendaient ce mode de répartition.

### **Vos élu.e.s CGT au CSE :**

Corinne Nirinamalala

[Corinne.nirinamalala@pole-emploi.fr](mailto:Corinne.nirinamalala@pole-emploi.fr)

Brigitte Meyer

[Brigitte.meyer@pole-emploi.fr](mailto:Brigitte.meyer@pole-emploi.fr)

Marie Saint Leger

[Marie.saint-leger@pole-emploi.fr](mailto:Marie.saint-leger@pole-emploi.fr)

Jean François Fabre

[Jean-francois.fabre@pole-emploi.fr](mailto:Jean-francois.fabre@pole-emploi.fr)

Francine Royon

[francine.royon@pole-emploi.fr](mailto:francine.royon@pole-emploi.fr)

Sophie Lalloz

[Sophie.lalloz@pole-emploi.fr](mailto:Sophie.lalloz@pole-emploi.fr)

Nadège Lainez

[Nadege.lainez@pole-emploi.fr](mailto:Nadege.lainez@pole-emploi.fr)

Guy Olharan

[Guy.olharan@pole-emploi.fr](mailto:Guy.olharan@pole-emploi.fr)

**Contactez-nous ; syndiquez-vous [syndicat.cgt-idf@pole-emploi.fr](mailto:syndicat.cgt-idf@pole-emploi.fr)**



tous nos dossiers sur <http://peidf.reference-syndicale.fr/>  
suivez nous sur Facebook : CGT Pôle emploi IDF



web